



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE NOM – DÉCISION DU MINISTRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIIT :

Avis public est donné que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), la demande ayant pour objet le changement de nom pour le suivant :
« Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham ».

Un avis du changement de nom de la municipalité locale a été publié dans la Gazette officielle du Québec du 3 septembre 2022, à la page 537. Le changement de nom de la municipalité locale est entré en vigueur le 3 septembre 2022.

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham,

Ce 10 septembre 2022.

Sylvie Viens
Directrice générale et greffière-trésorière